
REVUE INTERNATIONALE de la Croix-Rouge

COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

Le Comité international de la Croix-Rouge et la guerre

DÉLÉGATIONS DU COMITÉ INTERNATIONAL
DANS LES CINQ CONTINENTS

Au cours du mois de juillet, le Comité international a reçu de ses délégués les renseignements télégraphiques suivants :

Délégation en Grande-Bretagne. — Le camp 40 a été visité le 15 juillet par M. Zimmermann. Situé en dehors des zones dangereuses, il abrite provisoirement, sous des tentes, plusieurs centaines de sous-officiers et soldats italiens, avec un officier-médecin ; on y procède à la construction de baraquements du type « Tarrant » ; les installations sanitaires sont bonnes ; ce sont des cuisiniers italiens qui préparent les repas. Une infirmerie, munie d'une salle de désinfection, reçoit les cas bénins, les autres malades étant envoyés rapidement à l'hôpital voisin.

Le délégué du Comité international a eu une excellente impression générale du camp 40, où règne une bonne discipline.

Le camp d'internement RJ dans l'île de Man a été visité par M. N. Burckhardt le 15 juillet. Son effectif était de 43 internés civils de nationalité japonaise, les membres des équipages de la marine marchande ayant été transférés au camp 24 ; les rations sont identiques à celles qui sont données dans les autres camps, mais celles de riz sont augmentées pour compenser la diminution de pain ; la santé et les soins médicaux sont satisfaisants ; quelques cas sont traités à l'hôpital ; aucune épidémie

Le Comité international et la guerre

n'est à signaler ; les internés ne travaillent pas, mais ils peuvent s'adonner au sport ; une cantine est installée ; les loisirs sont bien organisés. L'impression générale que laisse le camp est déclarée bonne.

Délégation en Allemagne. — Avec l'agrément des autorités allemandes, le Comité international a décidé de renforcer sa délégation en Allemagne, et, à cette fin, il a désigné les docteurs Werner Bub, Otto Lehner, Otto Wenger et M. Jean Friedrich, tous citoyens suisses, comme ses délégués dans ce pays. Agréés par les autorités allemandes le 17 juillet 1942, les D^{rs} Bub, Lehner, Wenger et M. Friedrich ont quitté la Suisse, le 24 juillet, pour occuper leurs postes à Berlin.

Mission orthopédique en Allemagne. — Afin de venir en aide aux amputés britanniques prisonniers de guerre en Allemagne et qui sont dépourvus de prothèses, le Comité international a décidé de leur procurer des membres artificiels. A cet effet, une mission composée de médecins et mécaniciens, spécialistes en orthopédie, et ayant la nationalité suisse, se rendra dans les camps de prisonniers en Allemagne pour prendre les mesures nécessaires à la confection des prothèses.

Les autorités allemandes ont accepté ce mode de faire et le Gouvernement britannique s'est déclaré d'accord de fournir les matières nécessaires à la fabrication de ces prothèses en Suisse. Tous les frais de cette action de secours sont à la charge de la Croix-Rouge britannique.

Le total des amputés britanniques auxquels s'applique cette action s'élève à 433, dont 262 amputés de la jambe et 171 amputés du bras.

La mission composée des D^{rs} Paul Martin et Ed. Burckhardt, et MM. Oscar Egg et Alfred Freiburghaus, mécaniciens orthopédistes, est arrivée le 25 juillet à Berlin où elle a commencé son activité.

Mission du D^r Marcel Junod à Vichy. — Le D^r M. Junod s'est rendu de Genève à Vichy, où il s'est entretenu avec les représentants du Gouvernement français des sujets concernant l'acheminement par voie maritime des colis et secours destinés

Le Comité international et la guerre

aux prisonniers de guerre et aux populations civiles. Le D^r Junod est rentré à Genève le 18 juillet.

Délégation en Italie. — Le 7 juillet, le D^r Wolf de Salis a visité le camp 12 (*hors-texte*), dont la première section contenait quelques officiers, sous-officiers et soldats britanniques, et la seconde, des officiers, sous-officiers et soldats originaires de Yougoslavie ; le délégué du Comité international a trouvé que les conditions de logement, d'hygiène et d'alimentation étaient satisfaisantes dans ce camp, qui était bien tenu.

Le D^r de Salis s'est rendu, le 10 juillet, au camp 62 (*hors-texte*) où se trouvaient plusieurs centaines de soldats de l'armée yougoslave, ainsi qu'un soldat grec et un palestinien. L'organisation du camp était bonne, mais les prisonniers désiraient recevoir des colis de vivres et des cigarettes.

Le lendemain, le délégué du Comité international a constaté que les quelques officiers et la centaine d'hommes, ressortissants de Yougoslavie, qui se trouvaient à l'hôpital Treviglio, y recevaient des soins excellents.

Aux camps mentionnés ci-dessus comme ayant été visités par le D^r Wolf de Salis, il convient d'ajouter, d'après un télégramme de ce délégué reçu le 29 juillet, les camps 26, 29, 17, qu'il a trouvés être excellents.

Délégation en Finlande. — A son arrivée à Helsinki le 4 juillet ¹, M. J. Graf, délégué temporaire du Comité international, a été cordialement reçu par le colonel Taucher, secrétaire général de la Croix-Rouge finlandaise, le colonel Askolin Ingelberg, chef du Bureau de renseignements sur les prisonniers de guerre de la Croix-Rouge finlandaise, et M. Wegmuller, consul de Suisse à Helsinki.

Les deux représentants de la Croix-Rouge finlandaise se sont empressés de faciliter à M. Graf l'accomplissement de sa mission ; il a pu constater la bonne arrivée de 5.000 colis, envoyés par la Croix-Rouge américaine et destinés aux prisonniers soviétiques en Finlande.

¹ *Revue internationale*, juillet 1942, p. 463.

Le Comité international et la guerre

Délégation en Turquie. — M. R. Courvoisier, délégué à Ankara, a fait un voyage aux îles de la mer Egée. D'après un télégramme daté du 13 juillet, à Beyoglu, ce délégué était de retour de Mytilène, où des vivres avaient pu être distribués à 90.000 personnes.

Délégation en Grèce. — (Voir ci-dessous, pp. 570-575, 623.)

Délégation temporaire à Lourenço-Marquês. — Le Gouvernement portugais a donné son agrément à la nomination du Dr Henri Garin, citoyen suisse, comme délégué temporaire du Comité international de la Croix-Rouge à Lourenço-Marquês.

Le Dr Garin a été chargé d'assister à l'échange des diplomates et aux transbordements des marchandises qui ont lieu ces temps-ci dans ce port portugais de la côte africaine orientale.

Délégation en Egypte. — M. G. Vaucher a visité le camp de femmes de Mansourah, contenant 12 internées allemandes et 22, italiennes ; s'il a trouvé qu'elles vivaient dans des conditions de logement et de nourriture suffisantes, il a constaté, d'autre part, que la longueur de l'internement avait affecté leur moral.

Le même délégué a fait une nouvelle visite à deux camps, établis à Tantah, et abritant des Italiens ; un crédit de 50 livres a permis d'acheter des médicaments et des secours, très nécessaires ; des colis de vivres et des instruments de musique sont demandés.

Accompagné de M. Berns, chargé d'affaires de Suède, M. Vaucher a visité le 8 juillet, dans le Fayed, un nouveau camp, où les internés sont logés, dans une section spéciale, sous des tentes analogues à celles des internés italiens ; le commandant britannique a promis de fournir une tente plus spacieuse pour un petit hôpital.

Mission en Afrique du Nord. — Le Dr Wyss-Dunant, délégué du Comité international, a visité les camps d'Oued Zem, im Fout Settat, Moulay Bouazza, Sidi Ayachi, Oued Akrencher, où se trouvaient quelques sujets britanniques et de nombreux membres des marines marchandes de divers pays. En raison du climat, les marins internés à Oued Zem quitteront ce camp,

Le Comité international et la guerre

ce qui aura l'avantage de permettre de l'améliorer pour les autres occupants.

Délégation en Afrique orientale britannique. — M. H.-E. Burnier a visité, le 10 juillet, le camp 356 ; la nourriture donnée aux prisonniers de guerre italiens qui s'y trouvaient était suffisante ; chacun d'eux recevait 10 gallons d'eau quotidiennement et 35 cigarettes par semaine. Quelques jours après, M. Burnier était au camp de travail occupant plusieurs centaines d'Italiens, dont les conditions, tant morales que matérielles, étaient bonnes.

Le même délégué a visité également les camps 353, abritant plusieurs milliers d'Italiens, et 352, où se trouvaient, avec de nombreux Italiens, quelques Allemands ; les conditions en étaient bonnes. Les membres de l'équipage de l'*Uckermark* ont été transférés dans le camp 52, où ils seront traités comme des prisonniers de guerre.

D'après une information de Nairobi, reçue à Genève le 10 juillet par l'entremise de la délégation dans le Proche-Orient, quatre bateaux italiens, transportant 9.376 hommes, femmes et enfants rapatriables sont partis pour l'Italie ; ce nombre forme les deux tiers environ de l'ensemble des classes rapatriables qui doivent être ramenées d'Ethiopie en Italie ; en fait, les femmes et les enfants recueillis dans les camps de Dirédaoua, Harrar et Mandera, ont été embarqués dans ces bateaux.

Délégation aux Indes britanniques. — M. Ch. Huber et M. W. Reist ont procédé, dans la seconde quinzaine de juin, à la visite des camps du groupe 5, où sont internés, en dehors des zones dangereuses, plusieurs milliers d'officiers et de sous-officiers.

L'aménagement intérieur, les installations sanitaires sont satisfaisantes ; la nourriture, distribuée en trois repas, est bonne ; l'infirmerie contenait plus de deux cents malades ; il n'y avait pas d'épidémies.

Les délégués, qui annoncent l'envoi d'un rapport détaillé, terminent leur télégramme en déclarant que les conditions générales du camp sont satisfaisantes.

Le Comité international et la guerre

Le camp d'internés de Premnagar Dehradun, visité le 1^{er} juillet, est établi dans une région salubre, en dehors des zones dangereuses ; il avait un effectif de plusieurs centaines d'hommes ressortissant de plusieurs pays, notamment d'Allemagne, d'Italie, de Finlande et de Roumanie. Sept familles se trouvaient dans des « camps sur parole ».

Délégation en Chine. — Le Comité international a un nouveau délégué en la personne de M. Zindel, citoyen suisse, qui se trouve actuellement à Hong-Kong, où M. Egle, délégué à Shanghai, l'a rejoint afin de l'orienter sur l'exercice de ses fonctions.

MM. Zindel et Egle ont visité, au début du mois, les camps d'internement de Stanley, qui contenaient environ 2.500 internés vivant dans des conditions extrêmement satisfaisantes quant à l'alimentation, la santé, les vêtements, les cantines, la bibliothèque, les services religieux, le traitement. Les conditions de vie, alimentaires et sanitaires, ont été jugées plus favorables qu'à Shanghai.

Les délégués ont examiné, avec les autorités occupantes, ce qu'il y aurait lieu de faire pour ravitailler la population et lui assurer les soins nécessaires. Un certain nombre de sujets britanniques non internés, qui se trouvent dans un complet dénûment, demandent aux autorités de les faire bénéficier des mêmes secours que ceux qui sont accordés aux internés.

Les deux délégués ont visité ensuite les camps suivants :

Northpoint, où se trouvaient quelques dizaines d'officiers, plusieurs centaines de sous-officiers, plus de mille civils canadiens, quelques marins hollandais ;

Shamshuipo, qui contenait quelques dizaines d'officiers, plusieurs centaines de sous-officiers, plus de deux mille civils ;

Argylestreet, où vivaient quelques centaines d'officiers, une dizaine de sous-officiers et ordonnances ; les conditions de vie et de santé étaient excellentes.

MM. Egle et Zindel ont également visité à Hong-Kong le Bowenroad Hospital et le Therese Hospital, où les malades recevaient les soins appropriés.

Le Comité international et la guerre

Délégation dans la Nouvelle-Galles du Sud. — M. G. Morel a visité, à Liverpool, le camp dans lequel la plupart des civils internés ne passent qu'un temps limité, avant d'être transférés dans un autre camp. Lors du passage du délégué du Comité international, la section des hommes comprenait 34 Italiens, 51 Allemands, 9 Français, 6 Finlandais, 2 Norvégiens, 2 Russes, 1 Roumain, 5 Javanais, 1 Chinois et 1 Italien, soit au total 112 internés ; dans la section des femmes se trouvaient alors 4 Allemandes.

D'après M. Morel, le traitement accordé et la nourriture distribuée étaient excellents ; les habitations et les vêtements, suffisants ; la santé, bonne. L'hôpital avait 6 cas en traitement. Les conditions de la correspondance demandaient à être améliorées, ainsi que l'assistance financière. L'arrivée de nouveaux internés était annoncée.

Délégation aux Etats-Unis. — M. Peter a fait savoir au Comité international, en date du 2 juillet, que le rapatriement des Allemands provenant de Haïti, et internés aux Etats-Unis, était prévu comme celui des autres Allemands provenant d'Amérique latine.

Délégation à la Jamaïque et à Haïti. — M. Roth a visité, à la Jamaïque, un camp établi dans la ville de Kingston, où 70 Allemandes avec leurs 44 enfants, et 6 Italiennes, vivent dans un emplacement jugé restreint en raison du grand nombre d'enfants qui s'y trouvent ; cependant, d'après le délégué du Comité international, les conditions de vie de ces internées étaient bonnes.

En dehors de la même ville de Kingston, un camp a été organisé en un endroit très salubre ; il abrite plusieurs centaines d'hommes de diverses nationalités, en des conditions générales que M. Roth a estimées très bonnes. Il y avait, d'autre part, vingt hospitalisés lors de sa visite.

Les internés de presque tous les pays peuvent correspondre normalement avec leurs familles ; ils reçoivent des visites hebdomadaires du secrétaire de l'Y.M.C.A., et des visites mensuelles du vice-consul de Suisse ; des distributions leur sont faites régulièrement.

Le Comité international et la guerre

Délégation au Vénézuéla. — M. Moll a appris qu'après sa visite les Allemands internés à San-Esteban avaient reçu deux linges, deux draps, deux taies d'oreillers, ainsi que de la vaisselle et des couverts complets. L'état de santé de ces hommes était bon, à l'exception de celui d'un matelot.

Délégation en Colombie. — Le Comité international de la Croix-Rouge vient de désigner, avec l'agrément du Gouvernement colombien, M. Adolphe Pestalozzi, citoyen suisse, comme son délégué en Colombie.

COMMISSIONS MÉDICALES MIXTES

La Commission médicale mixte pour le Canada, dont les membres neutres ont été désignés par le Comité international avec l'agrément des Gouvernements intéressés, a commencé l'exercice de ses fonctions le 4 août.

COMMUNICATIONS AUX PRISONNIERS DE GUERRE FRANÇAIS

Il résulte d'une lettre de la Croix-Rouge française, que, les autorités allemandes étant d'accord, rien ne semble s'opposer à ce que par les émissions de poste « Allonis » ou « Voix de France », l'on fasse, dans la mesure du possible, connaître aux prisonniers de guerre français, et plus particulièrement à ceux d'entre eux qui sont originaires des colonies, ou qui ont de la famille, les facilités qu'ils peuvent avoir pour donner de leurs nouvelles à leurs familles.

INSTALLATION RADIOPHONIQUE DANS LES CAMPS DE PRISONNIERS DE GUERRE EN ITALIE

En date du 6 juillet, S. Exc. le sénateur comte Ambrogio Clerici, président de l'Office de renseignements sur les prisonniers de guerre de la Croix-Rouge italienne, a annoncé au Comité international que, dans tous les camps de prisonniers de guerre en Italie, l'on procédait à la pose d'une installation radiophonique munie de haut-parleurs ; les commandants des camps contrôleront les transmissions, qui comprendront les communiqués germaniques, ainsi que des programmes musicaux.